

«FOPEP»

## FONDS DE PROMOTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE



صندوق الضمان المركزي  
CAISSE CENTRALE DE GARANTIE

### OBJET DU FONDS :

Financement conjoint avec les banques des projets de création ou d'extension d'établissements de l'enseignement et de la formation privés.

### FINANCEMENT DES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT :

Les programmes d'investissement seront financés par les fonds propres et/ou l'autofinancement et par le crédit conjoint, constitué de la part du FOPEP et de celle de la BANQUE et ce, dans les proportions ci-après :

- Fonds propres et / ou autofinancement : 30% au minimum.
- Part du FOPEP : 30% au maximum ;
- Part de la BANQUE : 40%, sans que cette part ne soit inférieure à la part du FOPEP.

### CONDITIONS DU CREDIT CONJOINT :

- Durée : 12 ans au maximum dont un différé n'excédant pas 4 ans.
- Taux d'intérêt : 2 % l'an, hors TVA pour la part du FOPEP. Le taux du crédit bancaire est librement négociable.
- Sûretés : pari-passu entre la CCG et la banque.

### GARANTIE DU CREDIT BANCAIRE :

La part de la banque dans le crédit conjoint peut bénéficier de la garantie de la CCG à hauteur de 60% du crédit en principal et intérêts normaux.



### PRESENTATION DE LA DEMANDE :

Par l'intermédiaire de la banque.

### DELAIS D'INSTRUCTION DES DEMANDES :

- 10 jours ouvrables au maximum pour les programmes d'investissement dont le coût est inférieur ou égal à 10.000.000 DH ;
- 15 jours ouvrables au maximum pour les programmes dont le coût dépasse 10.000.000 DH.

Renseignez-vous auprès de votre banque  
ou de la **Caisse Centrale de Garantie**

Centre d'Affaires, Bd. Ar Ryad - Hay Ryad - Rabat BP 2031

Tél.: 037 71 68 68 - Fax: 037 71 57 15

Site Web : [www.ccg.ma](http://www.ccg.ma) - E-mail : [ccg@ccg.ma](mailto:ccg@ccg.ma)